

AGENCE FINANCIERE DE BASSIN  
SEINE-NORMANDIE

---

Délibération n° 86-16 du 27 juin 1986  
portant avis conforme d'une décision du Directeur  
relative à une concession de logement sise à Colombes

---

Le conseil d'administration de l'agence financière de bassin  
Seine-Normandie :

- donne un avis conforme à la décision du directeur relative  
à la concession d'un logement au gardien des locaux du CREATE  
à Colombes.

Cet avis conforme est donné à titre provisoire, il ne deviendra  
définitif qu'après accord des services fiscaux.

Le Secrétaire  
Directeur de l'agence

  
Claude FABRET

Le Président  
du conseil d'administration

  
Olivier PHILIP

